



Source: Ville de Québec

Site 1-05

Parc linéaire de la Rivière-Saint-Charles, tronçon pont-tunnel Joseph-Samson / pont Scott

Ce tronçon du parc linéaire s'étend sur plus de 4 km, entre les ponts Scott et Joseph-Samson, en plein cœur de l'arrondissement de La Cité-Limoilou. Il borde les quartiers de Vanier, Saint-Sauveur, Saint-Roch et du Vieux-Limoilou.

Au début des années 70, les berges de la rivière ont été profondément modifiées par la construction de murs bétonnés. De plus, la rivière était sujette à des débordements fréquents des égouts pluviaux et sanitaires.

Afin de corriger cette situation, la Ville de Québec a entrepris un vaste projet de dépollution et de renaturalisation de la rivière Saint-Charles. Des bassins de rétention ont été construits, les murs bétonnés ont été démolis, tandis que des milliers de végétaux indigènes ont été implantés pour créer des herbiers aquatiques et redonner vie aux rives.



Source: Ville de Québec

Par beau temps, été comme hiver, ce vaste corridor vert et bleu devient un des sites les plus animés de la capitale. Son caractère urbain le distingue des autres tronçons du parc linéaire, qui sont davantage aménagés en milieu naturel. Il s'agit d'ailleurs du seul tronçon de ce parc accessible aux cyclistes, aux patineurs à roues alignées et aux personnes à mobilité réduite.

Les unités

No	TYPE	SUP. (ha)
1	Berges renaturalisées	29.464
Total		29.464

Les propriétés

	SUP. (ha)
PUBLIQUE - VILLE DE QUÉBEC	27.075
PUBLIQUE - AUTRE	1.735
PRIVÉE	0.654

- 11 Limite et numéro d'unité
- Limite d'arrondissement
- Limite de parc
- Propriété - Ville de Québec
- Propriété publique - autre
- Propriété privée

m 0 350 700 m

ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ-LIMOILOU

